

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.343 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En raison des vacances de Pâques, la séance est reportée
au **Mardi 12 Mai**.

Vote sur l'admission de :

M. Gourju (Alexandre), 14, rue Rhonat, Villeurbanne (Rhône), parrains MM. Boudet et D^r Bonnamour. — M. Meyer, 17, boulevard Pinel, Lyon (3^e), parrains MM. Cariffa et Soulier. — M. Glangeaud (L.), chargé de cours de Minéralogie à la Faculté des Sciences, 20, cours Pasteur, Bordeaux (Gironde). *Minéralogie, Pétrographie, Tectonique, Micropaléontologie*, parrains MM. les D^{rs} Riel et Bonnamour. — M. Clamaron (Marius), 9, rue Roux-Soignat, Lyon, parrains MM. Vermorel et Gaulard. — M. Goëmine (Jules), 17, rue Charles-Robin, Villeurbanne (Rhône), parrains MM. D^r Bonnamour et Guillemoz. — M. Gorget (Marius), ingénieur agricole, Comptoir Français de l'Azote, 15, place Bellecour, Lyon, parrains MM. Guillemoz et Chauvillard. — M. Décans (Victor), ingénieur-chimiste I. C. T., 8, rue Montvert, Lyon, parrains MM. Guillemoz et Duroussay. — M. Bertin (Dominique), 25, rue Courteline, Villeurbanne, parrains MM. Guillemoz et Duroussay. — M^{lle} Viguier (Juliette), 27, rue de l'Arbre-Sec, Lyon, parrains MM. Guillemoz et Pouchet. — M. Daillet (Marcel), 16 bis, rue de l'Ordre, Lyon (3^e), parrains MM. Guillemoz et Pouchet. — M. Clément (Gabriel), 34, boulevard Emile-Zola, Oullins (Rhône), parrains MM. Guillemoz et Duroussay. — M. Mermet (René), 121, rue Paul-

cérémonies magiques et rituelles, des sorciers, des plantes médicinales employées par les indigènes, de la vie des Pygmées et a insisté sur les maladies dont sont souvent atteints les indigènes : l'éléphantiasis, le Pian, la méningo-encéphalocèle, la lèpre, la maladie du sommeil. Sa documentation peut intéresser particulièrement les médecins auxquels M. VERGIAT se fera un plaisir de communiquer ses clichés très réussis.

Nous remercions bien vivement M. VERGIAT pour son exposé qui a été extrêmement intéressant ainsi que nos dévoués collègues, MM. Prost et Trétrepo qui ont bien voulu se charger des projections.

II. — M. J.-F. BERTRAND présente ensuite une collection d'insectes de Madagascar, envoyés par M. OLSOUFIEFF et conservés par la méthode de la ouatine (voir *Bulletin* n° 8, octobre 1935).

Des photographies intéressantes ont été prises à l'excursion du Signal du Vimont, le 7 juillet 1935 ; les personnes qui en désirent sont priées de se faire inscrire auprès de M. LARUE.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Bilan de la Société Linnéenne

ACTIF

Caisse	fr.	1.629 90
Banque Populaire		201 30
Société Lyonnaise		751 95
Caisse d'Economie et de Crédit Agricole.		32.244 40
Compte postal.		1.286 24
Portefeuille		128.160 22
Total de l'Actif.	fr.	<u>164.271 01</u>

PASSIF

Cotisations anticipées	fr.	1.501 50
Dons.		81 »
Réserve.		15.000 »
Dotation		125.388 85
Total du Passif	fr.	141.971 35
Capital disponible		22.299 66
	fr.	<u>164.271 01</u>

Nous venons vous présenter le Bilan de notre Société au 31 décembre 1935.

Sur ce bilan, peu de choses à dire, nous nous sommes efforcés de vous le présenter d'une façon concise et compréhensible, car un bilan ne doit pas être l'arcane mystérieux que seul l'initié peut pénétrer. Vous constaterez donc simplement que par rapport à l'exercice 1934, nous avons porté :

1° *Le fonds de Réserve* de 10.000 à 15.000 francs, ceci afin d'avoir une réserve importante destinée à parer aux dépréciations de valeurs.

2° *La Dotation* s'est augmentée de 5.633 fr. 33, c'est-à-dire des cotisations des Membres à vie (5.040) et du 1/10^e de notre revenu net (593 fr. 33); cette augmentation — nous vous l'avons déjà dit l'an dernier — est la résultante de l'article 13 de la loi sur les Sociétés reconnues d'utilité publique.

3° *Le Portefeuille* qui doit garantir la Dotation, est non seulement égal, mais supérieur à celle-ci de 2.771 fr. 37, étant entendu qu'il est uniquement composé de valeurs garanties par l'Etat et que de plus nous avons constitué une forte réserve, nous ne pouvons avoir d'inquiétude quant à son degré de réalisation. Nous vous dirons pour mémoire que les 1.501 fr. 50 qui figurent à « Cotisations anticipées » représentent des cotisations 1936 et 1937 et que la somme de 81 francs que vous trouverez à la rubrique « Dons et legs » est le reliquat d'un don fait pour l'illustration de nos publications.

D'autre part, les 22.299 fr. 66 indiqués comme capital disponible ne représentent nullement une somme libre d'affectation. Cette somme est — au contraire — destinée à faire face aux diverses dépenses de l'exercice en cours, notamment à l'impression du *Bulletin* et de notre volume d'*Annales*.

En plus de ce bilan, pour vous permettre, mes chers Collègues, de vous rendre compte des possibilités de notre Société, nous vous soumettons le compte financier de l'exercice 1935.

Compte financier de l'exercice 1935

RECETTES

Cotisations.	fr. 24.736 45
— anticipées.	1.501 50
— des membres à vie	5.040 »
Exploitation de la Bibliothèque	0 25
Dons et legs.	81 »
Revenus des valeurs et intérêts des Banques	5.933 33
Titres aliénables	2.771 37
Total	fr. 40.068 90

DÉPENSES

<i>Annales</i>	fr. 19.846 85
<i>Bulletin</i>	9.842 45
Cotisations anticipées.	1.501 50
Dons et legs.	81 »
Portefeuille	8.404 70
Pertes et Profits.	1.226 82
Total	fr. 40.903 32

Déficit : 839 fr. 42

Nous vous avons présenté le compte financier sous une forme synthétique, il convient donc d'en examiner les postes principaux sous leur jour analytique:

Cotisations.

Produit brut.		27.431 20
Frais de recouvrement des cotisations	1.515 50	
— de propagande	232 75	
— d'imprimés destinés aux recouvrements des cotisations.	400 45	
Frais d'encaissement des chèques et mandats internationaux	140 05	
Frais de quittances impayées	191 »	331 05
Cotisations remboursées ou virées à la Bibliothèque et à Dons	215 »	<u>2.694 75</u>
Net.		<u>24.736 45</u>

Exploitation de la Bibliothèque.

Ventes <i>Annales</i> , <i>Bulletin</i> et divers	481 55	
Dons destinés à la Bibliothèque	885 »	
		<u>1.366 55</u>
Achat de livres, frais de reliure et frais de correspondance du bibliothécaire	1.366 30	
Net.	0 25	<u>0 25</u>

Dons et Legs.

Report du 1 ^{er} janvier 1935	730 »	
Dons de l'exercice	2.260 »	
		<u>2.990 »</u>
Produit brut.	2.990 »	
Répartition des dons aux <i>Annales</i> , <i>Bulletin</i> , Bibliothèque, etc	2.909 »	
A reporter sur l'exercice 1936.	81 »	<u>81 »</u>

Annales.

Coût brut		21.481 85
Publicité.	200 »	
Dons affectés aux <i>Annales</i>	1.435 »	<u>1.635 »</u>
Net.		<u>19.846 85</u>

Bulletin.

Coût brut		11.515 90
Publicité.	1.118 70	
Dons affectés au <i>Bulletin</i>	554 75	<u>1.673 45</u>
Net.		<u>9.842 45</u>

Portefeuille.

Achat de titres.		8.935 70
Affectation à la Dotation :		
Cotisations des membres à vie.	5.040 »	
1/10 ^e de nos revenus annuels.	593 33	
et compensation d'un remboursement de titre 531 francs et 2.771 fr. 37 de titres aliénables.		
Remboursement d'un titre amorti.		531 »
Net.		<u>8.404 70</u>

Pertes et Profits.

<i>Pertes :</i>		
Correspondance.	143 20	
Frais généraux divers.	19 »	
Fournitures de bureau.	90 75	
Entretien des locaux et étrennes di- verses.	474 80	
Organisation de la comptabilité.	701 »	
Assurances.	91 »	
Opérations de Bourse.	33 62	1.553 37
<i>Profits :</i>		
Vente des cartes de membres.	272 30	
Vente des cartes de France.	20 »	
Changements d'adresse.	34 25	326 55
Net.		<u>1.226 82</u>

Comme vous venez de le voir, l'exercice 1935 s'est soldé par un déficit de 899 fr. 42 ; cette perte eût été singulièrement plus grave, si nous n'avions pu disposer de 2.909 francs de *dons*. Or, on ne doit pas tabler sur les dons, qui constituent des recettes exceptionnelles et dont le montant peut varier considérablement d'une année à l'autre. Il convient donc de réduire notre budget de dépenses, ce sera l'objet de nos préoccupations. D'ailleurs, grâce à une nouvelle diminution consentie par notre Imprimeur et à une légère compression faite sur les *Annales* — songez que cette année elles nous ont coûté 21.481 fr. 85 — nous espérons pouvoir vous présenter, pour l'année 1936, un compte financier positif.

Toutefois il existe un danger, un danger futur, qui réside en ce que nous oscillons entre 2.300 et 2.600 membres. En effet, s'il est évident que tout corps qui ne se développe pas meurt, il est également évident que notre Société doit continuer son développement pour maintenir son intégrité. Oui, il faudrait que nous arrivions à 3.000 membres ; et cela serait facile si chaque sociétaire s'efforçait à prospecter, au lieu de laisser cette tâche à un ou deux propagandistes.

Eh bien, mes chers collègues, c'est ce que nous vous demanderons de faire, si vous le voulez chacun de vous pourra — pour le moins — nous amener un nouveau membre. Or, en faisant cela vous nous permettrez de développer notre Bibliothèque, vous nous permettrez d'augmenter le volume de nos publications et de publier d'importants travaux que nous avons dû refuser faute d'argent ; et, vous nous permettrez encore d'amplifier, de porter au summum notre œuvre sociale, notre œuvre de vulgarisation.

Le Trésorier, P. GUILLEMOZ.

RAPPORT DU CENSEUR

A la suite de l'exposé du trésorier, l'Assemblée générale entendit le rapport de M. GRIVEL sur le bilan et le compte financier arrêtés au 31 décembre 1935.

Le contrôle des écritures de l'exercice écoulé a été effectué d'une manière très minutieuse, toutes les pièces justificatives, telles que : récépissés des valeurs, factures des fournisseurs, situations des banques, espèces en caisse, ont été présentées en temps utile.

La comptabilité entièrement réorganisée ne peut laisser place à aucune critique, ceci est particulièrement nécessaire au moment où la Société doit être reconnue d'utilité publique.

Après ces explications quitus fut donné au trésorier.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Hormones et végétaux

Par Claire MEYER

L'étude de la constitution des hormones ainsi que les recherches entreprises sur leur mode d'action, semblaient il y a peu de temps encore appartenir exclusivement au domaine de la physiologie animale. La définition même du mot hormone en témoigne : « Les hormones sont des substances sécrétées dans le sang par des organes déterminés et destinés à exercer des stimulations éminemment spécifiques sur des organes éloignés ».

Or, on a récemment mis en évidence, chez certaines plantes, des hypoglycémiantes analogues à l'adrénaline ; d'autre part JACOBI et SKARZINSKI ont trouvé de la folliculine, ou tout au moins une hormone isomère œstrogène dans quelques plantes et dans certaines tourbes. Il devient alors très intéressant de rechercher le rôle de la Folliculine et celui d'autres hormones dans la vie de la plante et d'essayer de contrôler, si, concurremment avec une action générale, la Folliculine aurait une influence sur l'élément de reproduction de la plante, en un mot sur la fleur.

La confirmation de cette hypothèse permettrait d'affirmer que la Folliculine, aussi bien chez la plante que chez l'animal, joue un rôle essentiel dans les phénomènes de reproduction.

Dans un certain nombre d'expériences personnelles, j'ai étudié l'influence de quelques hormones sur la germination et le début de la croissance de *Lepidium Sativum* et d'*Ervum Lens*.

Pour cela, 40 centigrammes de graines sont disposés sur du coton imbibé de solution hormonale. On effectue trois ou quatre arrosages quotidiens.

J'ai toujours mené de front deux séries d'expériences. La première série est constituée par un semis témoin et cinq autres semis arrosés avec des solutions de Folliculine, d'Insuline, de Prolan, de Thyroxine et d'extrait de cortico-surrénales, hormones élaborées respectivement par l'ovaire, le pancréas, le lobe antérieur de l'hypophyse, la thyroïde et la surrénale.

La deuxième série ne diffère de la première que par le titre des solutions employées, qui sont dix fois moins concentrées que les précédentes.

Par rapport au témoin, la Folliculine, le Prolan et l'Insuline ont une action inhibitrice qui entrave le développement des plantules. La thyroxine